



Direction de l'Action Culturelle

Appel à Projets Street Art

PRÉSENTATION

Afin de promouvoir l'art dans l'espace public, la ville de Concarneau souhaite faire appel à un artiste ou collectif pour la conception et la réalisation d'une œuvre originale et pérenne sur des murs extérieurs.

Aucun mode d'expression plastique n'est à priori privilégié, pour autant que celui choisi soit adapté au support et garantisse une pérennité maximale de l'œuvre.

OBJET

Le présent cahier des charges vise à la réalisation d'une œuvre artistique originale.

Il demande également à l'artiste ou collectif d'imaginer et permettre des échanges avec le public.

Il est aussi possible de proposer autour de la réalisation de l'œuvre une démarche événementielle concernant les arts pluridisciplinaires composant le mouvement du Street art.

Sans pour autant imposer une thématique précise, il est demandé aux porteurs de projets de porter une attention particulière à l'identité maritime forte de la ville et au dynamisme de sa vie locale.

Les propositions d'œuvre devront être en adéquation avec le label ville d'arts et d'histoire. Ce réseau national est animé par le ministère de la Culture et de la Communication et les directions de l'architecture et du patrimoine et s'attache à la valorisation et à l'animation du patrimoine et de l'architecture des 137 villes et pays labellisés.

LOCALISATION

Lot 1:

Particularité: surface composée d'un mur et d'un portail métallique sur rail.

Mur privé avec l'autorisation du propriétaire.

Il s'agit de recouvrir l'ancien Graff datant de 2009 et célébrant le jumelage de la ville de Concarneau et de Bielefeld-Senne par une œuvre originale en cohérence avec l'emplacement. (passage-raccourci piéton bien connu des concarnois)

Mesures: Longueur: 26,70 m

Hauteur minimale: 2,60 m; maximale: 3,40 m





Lot 2:

Le bâtiment du CAC date de 1871. Il a abrité une conserverie de poissons qui à son pic de prospérité en 1930 employait plus de 200 femmes et 17 hommes. L'activité industrielle s'arrête en 1968. En 1971 la mairie rachète l'immeuble et organise un concours d'architecture intitulé «Forum» dans le but de réhabiliter le bâtiment. Le cahier des charges montre la volonté de la Ville de faire de cet endroit un lieu citoyen dédié aux concarnois et à la culture.

C'est en 1973 que sera inauguré le Centre des Arts et de la Culture - CAC Concarneau Scènes aujourd'hui qui continue à promouvoir la culture et les rencontres par une programmation riche et variée et l'accueil d'événements et d'activités associatifs.

Le CAC est situé sur la corniche en bord de mer.

Mesures totales: (Particularité: l'enseigne CAC de l'établissement doit être conservée)

Longueur: 25,64 m

Hauteur: 14 m

NB: la partie gauche est difficilement visible de loin(cf seconde photo)





MODALITÉS DE PARTICIPATION ET CONTRACTUALISATION

Ce projet s'adresse aux artistes confirmés ou collectifs d'artistes.

L'appel à projet donnera lieu à la signature d'un contrat entre la ville et l'artiste (ou le collectif).

Celui-ci reprendra les obligations des deux parties.

Une démarche soucieuse des impacts environnementaux sera appréciée.

DOSSIER DE CANDIDATURE

En plus de la fiche à remplir en annexe, le dossier doit comprendre:

- une présentation du porteur de projet
- un descriptif des intentions artistiques et de l'univers graphique qui seraient déclinés dans ce projet.
- un ou plusieurs document(s) permettant de se représenter au mieux l'univers de l'artiste
- une fiche technique détaillée : descriptif de la mise en œuvre technique, estimation du temps nécessaire à la réalisation du projet, fiche technique des matériaux prévus.
- un RIB au nom du porteur de projet
- un devis incluant les honoraires et frais artistiques (cession de droit compris), les coûts de production et de technique pour l'installation du projet (repérages, transports, frais de bouche, hébergement, montage, achats et location du matériel, traitement des déchets). Préciser la TVA.
- une esquisse de l'œuvre.
- un projet de médiation avec le public proposant une découverte pluridisciplinaire du Street Art.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET BARÈME

Qualité, originalité, identité et esthétisme de la proposition artistique	40
Respect des orientations thématiques	30
Qualité de la proposition de médiation	10
Intégration dans le paysage et équilibre général avec l'architecture (lot2)	20
Capacité à intégrer les contraintes et particularités du lieu (lot1)	20

COMITÉ DE SÉLECTION PLURIDISCIPLINAIRE (professionnels et particuliers)

Conseils artistiques

Membres du conseil de quartier

Service Patrimoine

Architecte des bâtiments de France

Élus

CONDITIONS FINANCIÈRES

L'artiste ou le collectif est rémunéré sur la base du montant indiqué dans le dossier de candidature.

Ce montant est finalisé et contractualisé.

Cette rémunération est remise sous forme d'une enveloppe globale au candidat retenu qui en gère les différentes dépenses.

Le commanditaire ne gère pas la commande et la livraison des matériels.

CALENDRIER

- lancement de l'appel à projets : 17 juin 2021
- date limite de dépôt des candidatures : 6 août 2021
- comité de sélection : 20 août 2021
- mise à disposition des surfaces : 6 septembre 2021

COMMUNICATION

L'artiste ou le collectif sélectionné accepte que la représentation de son œuvre soit utilisée par la Ville à des fins de communication tous supports.

Les candidats transmettront avant le 6 août 2021 un dossier en format numérique (document pdf) à : nathalie.cabellan@concarneau.fr

Merci de privilégier l'envoi des dossiers via des services de transfert de fichier via des service de transfert de fichier de type Wetransfer.

Il est **IMPÉRATIF** que l'intitulé de tous les fichiers qui composent le dossier de candidature commence par le nom de famille du participant ou du collectif (ex: pour le participant Mr Dupont: «dupont_cv.pdf, etc).

Renseignements complémentaires : Nathalie Cabellan 02 98 50 38 68 nathalie.cabellan@concarneau.fr

ANNEXE

Nom du projet

.....

Nom du porteur de projet

.....

Adresse

.....
.....
.....
.....

Téléphone

.....
.....

Mail

.....
.....

Site internet

.....

N° SIREN

.....

N° SIRET

.....

Numéro enregistrement à ma maison des artistes

.....

Numéro auto-entrepreneur

.....